



Interdiction de prendre un forfait téléphonique

Par **luxb_2000**, le **30/04/2008** à **10:19**

Bonjour a vous

voila depuis maintenant 6 mois j'ai eu un défaut de factures avec l'opérateur mobile Orange je refuse toujours de payer cette facture pour des raisons qui me sont propre.

A la suite de ce refus Orange ma mis sur une liste de mauvais payeur de forfait téléphonique, et je ne peut plus aujourd'hui prendre de forfait chez un autre opérateur.(sfr...)

je voulais savoir si cette démarche est légale et quelle recoure je peut avoir autre que payer la facture pour laquelle orange me demande de payer ?

merci.

Par **gloran**, le **30/04/2008** à **16:38**

Il faut d'abord que vous nous expliquiez les raisons du refus de payer, les textes de droit applicables étant différent selon les cas.